



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 31932

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème de l'indemnisation des porteurs de titres russes et souhaiterait connaître l'état de la situation à ce jour. Le Gouvernement s'était engagé à déposer un projet de loi de répartition des indemnités entre les ayants droit au cours de cette session parlementaire, afin de permettre une indemnisation dans les meilleurs délais. Il lui demande s'il ne juge pas opportun de le faire avant la fin de la présente session parlementaire.

Texte de la réponse

Le recensement des porteurs de titres d'emprunts russes et des victimes de spoliations en Russie s'est achevé le 5 janvier 1999. Les résultats seront connus dans quelques semaines et rendus publics, tout comme les conclusions du rapport que remettra au Gouvernement la commission présidée par M. Jean-Claude Paye, lorsqu'elle aura terminé ses travaux. Sur cette base, le Gouvernement transmettra au Parlement, dans les meilleurs délais, une proposition d'indemnisation, afin de clore rapidement, dans la transparence et l'équité, le dossier des emprunts russes et des spoliations en Russie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31932

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 1999, page 3900

Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5042